
Nouveautés de la version 3.00.25 du 5 juillet 2016
IMPACT EMPLOI ASSOCIATIONS

Présentation

Voici la liste des principales corrections et nouvelles fonctionnalités que vous pourrez découvrir dans Impact Emploi V3.00.25

Nouveautés de cette version

INFORMATIONS IMPORTANTES

Comment joindre l'assistance?

L'unique adresse est : impact-emploi-association@urssaf.fr

RAPPELS IMPORTANTS

Les "lisez-moi" des version précédentes sont accessibles en cliquant [ICI](#).

ADMINISTRATIF EMPLOYEUR

Onglet Prévoyance / retraite : préparation DSN

- Ajout d'un nouveau champ : Type de base, cette information sera obligatoire à compter du 01/01/2017 pour les contrats existants et les nouveaux contrats de prévoyance et/ou mutuelle.

Pour les contrats existants paramétrés et autres contrats, une alimentation automatique du champ sera livré dans une prochaine mise à jour, vous n'avez rien à modifier.

Pour les nouveaux contrats 'Autres prévoyances', cette information sera communiquée dans les fiches de paramétrage prévoyance phase 3 (FPOC fiche de paramétrage des organismes complémentaires) qui seront mises en ligne au fur et à mesure sur net-entreprise. Nous reviendrons vers vous courant septembre pour vous donner plus d'informations à ce sujet. En attendant les fiches de paramétrage de la phase 3.

- Pour les contrats NON CADRE dont l'assiette est le salaire brut sélectionner l'option 23 : Tranche A (11) / Tranche 2 (12) Prévoyance

- Pour les contrats CADRE dont l'assiette est le salaire brut sélectionner l'option 24 : Tranche A (11) / Tranche B (13) Prévoyance

- Pour les contrats dont l'assiette est le PMSS (3218 en 2016) sélectionner l'option 18 : Base forfaitaire Prévoyance
- Pour les contrats dont le montant de cotisation est FORFAITAIRE sélectionner l'option 20 : Montant forfaitaire Prévoyance

ADMINISTRATIF SALARIE..

Contrat sportif "Franchise pour bénévole"

- Modification du libellé "Franchise pour bénévole" par "Franchise pour intervenant" pour les personnes participant à l'activité sportive et assumant les fonctions indispensables à l'organisation (personnes en charge de la billetterie...).

MODULE BULLETIN DE SALAIRE

- aucune modification

PARAMETRAGE

CCN du sport 2511

- Mise à jour des taux de cotisation prévoyance non cadre au 01/07/2016 : 0.58% répartition 50/50 soit 0.29% PO et PP.

Pour consulter le détail de la cotisation, consulter le paragraphe 'Les Prévoyances paramétrées' pour y accéder cliquer [ICI](#).

MODULE EDITIONS

- aucune modification

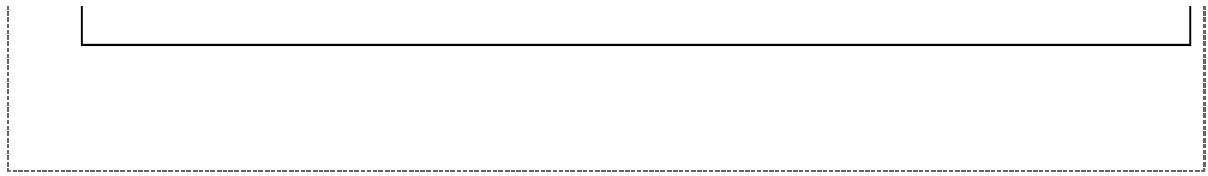
MODULE DECLARATIONS

PRECONISATION : Pour les intallations en réseau (plusieurs utilisateurs avec une seule base)

Nous vous conseillons de lancer l'édition des bulletins non saisis pour le trimestre à extraire avant de lancer vos extractions.

Extraction trimestrielle URSSAF :

- Correction de l'extraction des données URSSAF uniquement si des montants de "Versement santé" ont été saisis. Dans ce cas, il faut relancer les extractions du 2^e trimestre avec cette version et retransmettre le fichier URSSAF.



Dernière version : 3.00.48
Dernière mise à jour : 20 octobre 2017
